

3^{ème} CONCOURS DE REDACTEUR TERRITORIAL
Spécialité administration générale

SESSION 2009

RÉPONSES A TROIS À CINQ QUESTIONS
PORTANT SUR L'ACTION SOCIALE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Durée : 3h00
Coefficient : 3

Question 1 (10 points)

Présentation et mission de la protection de l'enfance en danger.

Question 2 (5 points)

Principes et bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA).

Question 3 (5 points)

Le droit au logement opposable : présentation et limites.

Vous pouvez traiter les questions dans l'ordre qui vous convient.

- ↳ **Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.**
- ↳ **Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) autre que celle figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier ne doit apparaître dans votre copie.**
- ↳ **Seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.**

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury. Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.